

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10081 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RATBAoui EL MAHJOUB

Date de naissance : 03 - 05 - 1963

Adresse : SALMIYA 2

Tél. : 0661718855 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/03/2021

Nom et prénom du malade : Ratbaoui El Mahjoub Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : caractère temporaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cast Le : 18 / 03 / 2021

Signature de l'adhérent(e) : Z

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/2014			250 DH	DR. SAHRAOUI REDA Dentiste - Orthodontiste - Prostéthiste - Chirurgien Dentiste - Casseur de dents INPI 0911963

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
M-A-D Optic Opticien - Optométriste 63 Rue Iguibate Casa Inpe : 865032633 - RC : 508275	19/03/2014 2024					3700 + DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Un autre regard sur vos yeux

OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

FACTURE N° :

N° 0 1595

Casablanca, le: 19.10.2024

M-A-D OPTIC
Opticien Optométriste
63 Rue Riquibate Casa
Insc : 865032633 - RC : 508275

Mme / Mr : RATBAOUI EL MAHJOUB

Dr: ER-ZAHRAOUI

VL

OD : (-0,2/-0,13i) + 2,75

OG : (-0,2/-0,79i) + 2,50

Monture

optique

1200.

DH

VP-Add

OD : + 2,50

OG : + 2,50

Verres

ouz AR presc PBX AR

2500.

DH

Total à payer: 3700,- DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Treis mille sept cent DH

M-A-D OPTIC
Opticien Optométriste
63 Rue Riquibate Casa
Insc : 865032633 - RC : 508275

Cachet et signature

Docteur EZ-ZAHRAOUI Mohamed Réda
Ophtalmologiste

- Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat et Marrakech
- Diplôme Universitaire en OCT -Université de Bordeaux
- Ancien Médecin des Hôpitaux Lyon - France

الدكتور الزهراوي محمد رضا
أخصائي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بالرباط و مراكش

دبلوم جامعي في التصوير

المقطعي للشبكة - جامعة بوردو

طبيب سابق بمستشفيات ليون - فرنسا

Casablanca le : 18 / 03 / 2024 الدار البيضاء في :

M-A-D Optic
Opticien Optométriste
63 Rue Rguibate Casa
Inpe : 665032633 - RC : 508275

الحمد لله

Dr. Lahraoui El Nahjoum

Une paire de lunettes avec un miroir, une
progressif, 2nd : objectif :

• \rightarrow : + 1,70 (\rightarrow Ma 131°)
• \leftarrow : + 2,00 (\rightarrow Ma 79°)

1.70 + 2,00 D en



شارع الهرابين (المدنية) قرية الجماعة، سباتة، الطابق الثاني (فوق صيدلية الراحة) - الدار البيضاء
219, Avenue Lahraouine (Madania) Cité Djemaâ, Sbata 2^{ème} étage (au dessus de Pharmacie Erraha) - Casablanca
Urgences: 06 73 70 34 68 / المستعجلات : 05 22 29 18 29 / الهاتف :